



Master 2

Droit pénal et sciences criminelles

Finalité

Donner aux étudiants une formation juridique de haut niveau pour préparer leur insertion dans les cercles professionnels pénaux



Une formation juridique de haut niveau

La formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

En suivant la formation « Droit pénal et sciences criminelles », les étudiants pourront non seulement maîtriser les **connaissances fondamentales** des disciplines juridiques enseignées, avec un minimum de **recul historique et philosophique** et une bonne **méthode**, mais aussi acquérir autonomie dans le travail individuel, aptitude à la recherche, à l'exposé et à la discussion, esprit critique, aptitude au travail d'équipe et ambition professionnelle.

En outre, en raison des spécificités du milieu pénal, la formation vise à préparer les étudiants à une **insertion dans les cercles professionnels pénaux**. Certaines matières devraient enfin leur permettre d'acquérir des connaissances techniques dans des **domaines aux frontières du droit et de la science**.

2

COMPÉTENCES ACQUISES

A l'issue de leur formation, les étudiants auront acquis :

- des connaissances approfondies en droit pénal et sciences criminelles ;
- une autonomie dans l'analyse juridique ;
- une maîtrise complète du raisonnement juridique ;
- une capacité de synthèse.

CHIFFRES CLÉS

• **20 étudiants** par promotion

• **Taux de réussite** entre 90 % et 95 %

• **Deux mois de stage** minimum à partir du mois de mai ou rédaction d'un mémoire

• **4 cours assurés** par des **intervenants professionnels**



Les débouchés

DES DÉBOUCHÉS DANS LES SECTEURS

PRIVÉ ET PUBLIC

De manière générale, la formation vise les **secteurs d'activités juridiques** (secteurs privé et public), judiciaires, policiers, pénitentiaires ou sociaux.

Elle prépare aux carrières d'enseignant du supérieur, de magistrat, de haut fonctionnaire, d'avocat, de policier, de gendarme, de membre de l'administration pénitentiaire, de consultant...

3

De même, elle vise les fonctions liées aux **milieux associatif et para-judiciaire** comme, par exemple, les associations d'aide aux victimes, les associations de réinsertion des détenus ou les services de la protection judiciaire de la jeunesse.

TYPES D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Métiers du droit et de la justice accessibles directement : juriste d'entreprise, juriste « recherche et développement », consultant, assistant juridique.

Métiers du droit et de la justice accessibles après concours : magistrat, avocat, métiers de la police nationale, métiers de la gendarmerie nationale, métiers de l'administration pénitentiaire, métiers de l'aide aux victimes, métiers de la protection judiciaire de la jeunesse.

TÉMOIGNAGE

« Le master 2 droit pénal et sciences criminelles dispense une formation de grande qualité alliant à la fois des réflexions très théoriques voire philosophiques sur la matière pénale et des considérations d'ordre beaucoup plus pratique, voire technique. La relative légèreté des emplois du temps permet de réaliser un travail personnel approfondi. Enfin, il m'a paru très intéressant de laisser le libre choix aux étudiants de s'orienter soit vers un stage, soit vers un mémoire en fonction de leurs objectifs professionnels, et ce dans la mesure où l'un comme l'autre constitue un excellent point d'orgue à cette formation. » (Clémence BOUVIER, élève avocat, promotion 2009-2010).



Une formation à la fois pratique et théorique

Organisation pédagogique

SEMESTRE 1

UE 1	Fondements et singularité du droit pénal : Sources du droit pénal Responsabilité civile	15 heures 20 heures
UE 2	Systèmes du droit pénal : Histoire du droit pénal Droit pénal international	15 heures 15 heures
UE 3	Approfondissement du droit pénal : Droit pénal général approfondi I Droit pénal général approfondi II Droit de l'exécution des peines approfondi Droit pénal des affaires approfondi	20 heures 10 heures 20 heures 15 heures

4

SEMESTRE 2

UE 1	Approfondissement du droit pénal : Procédure pénale approfondie Droit pénal spécial des personnes	20 heures 15 heures
UE 2	Application du droit pénal : Criminalistique, médecine légale, victimologie (CHU) Défense pénale	15 heures 15 heures
UE 3	Evolution du droit pénal : Droit pénal des nouvelles technologies Méthodologie du mémoire Grand Oral Mémoire OU Stage	10 heures 10 heures

En plus du programme obligatoire, de nombreux séminaires et conférences sont organisés au cours de l'année universitaire. Ainsi, les étudiants sont-ils conviés à assister à toutes les manifestations organisées par l'Institut de sciences criminelles de Grenoble ; des conférences sont également proposées par des professeurs étrangers ayant le statut d'invités.

SEMESTRE 1

UE 1

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant de prendre du recul par rapport au droit positif en l'invitant à réfléchir sur les sources et la philosophie du droit pénal. De plus, l'étudiant sera amené à percevoir les traits distinctifs de la responsabilité pénale, tout en comprenant son articulation complexe avec la responsabilité civile.

Sources du droit pénal : réflexions sur l'évolution du principe de légalité criminelle tant d'un point de vue formel que substantiel et approche des mouvements de constitutionnalisation et d'europanisation du droit pénal.

Responsabilité civile : ce séminaire aborde des thèmes animant les débats doctrinaux d'actualité dans le domaine de la responsabilité civile contractuelle, délictuelle et quasi délictuelle. Il permet aux étudiants de mieux saisir l'aspect vivant du droit de la responsabilité civile, qui représente, à côté du droit des contrats, le second pilier du droit des obligations.

UE 2

Cette UE se propose de situer le système pénal français dans le temps et dans l'espace.

Histoire du droit pénal : ce cours vise à montrer aux étudiants les grandes lignes de l'évolution des institutions du droit pénal ainsi que les permanences, les ruptures ou les récurrences.

Droit pénal international : ce cours peut porter soit sur des questions d'application de loi pénale dans l'espace, soit sur des questions liées à l'entraide pénale internationale, soit enfin sur des questions liées à la justice pénale internationale.

UE 3

Cette UE dépasse la simple connaissance du droit positif pour aborder sa genèse et sa

logique. Elle permet à l'étudiant de mieux saisir les réflexions qui nourrissent les débats doctrinaux contemporains.

Droit pénal général approfondi : ce séminaire aborde des thèmes fortement discutés en doctrine dans le domaine du droit pénal général et particulièrement de la théorie de l'infraction. Il comporte en outre une réflexion approfondie sur l'évolution contemporaine du principe de la légalité criminelle.

Droit de l'exécution des peines : approfondissement d'une discipline qui supplante peu à peu la pénologie ou les sciences pénitentiaires. Approche juridique de cette ultime phase du procès pénal à travers la juridictionnalisation des peines et leur personnalisation.

Droit pénal des affaires approfondi : ce séminaire traitera des infractions pénales relatives au monde des affaires, c'est-à-dire ayant pour sujet des individus agissant dans le cadre de leur activité professionnelle. Le programme concerne aussi bien des infractions qui ne sont pas spécifiques à ce domaine, mais qui y ont reçu des applications particulières, et des infractions spécialement élaborées pour le monde des affaires, qu'il s'agisse alors du droit pénal des sociétés commerciales, de la concurrence ou encore de la consommation.

SEMESTRE 2

UE 1

Cette UE dépasse la simple connaissance du droit positif pour aborder sa genèse et sa logique. Elle permet à l'étudiant de mieux saisir les réflexions qui nourrissent les débats doctrinaux contemporains.

Procédure pénale approfondie : la procédure pénale est avec le temps devenue une matière extrêmement mouvante, variant au gré des alternances politiques, des spasmes médiatiques et de la jurisprudence de la Cour

européenne des droits de l'homme. Ce séminaire propose donc de dépasser le droit positif pour analyser les principes directeurs d'une discipline, qui intéresse au plus haut point les libertés individuelles.

Droit pénal spécial des personnes : ce séminaire permet, en fonction de l'actualité, d'approfondir l'étude de telle ou telle infraction. Le programme recouvre les infractions contre les particuliers, qu'il s'agisse d'infractions contre les biens ou contre les personnes.

UE 2

L'objectif de cette UE est de faire prendre conscience à l'étudiant des difficultés pratiques rencontrées par les professionnels chargés de l'appliquer ainsi que de proposer le point de vue des sujets ou des acteurs du droit.

Criminalistique : conférences sur les moyens dont dispose la police scientifique dans la recherche des infractions. Exposés des dispositifs de compréhension et d'étude des victimes, ainsi que des dispositifs d'accompagnement des victimes par le milieu parajudiciaire.

Défense pénale : conférences sur l'exercice de la profession d'avocat devant les juridictions répressives.

UE 3

Cet enseignement vise à permettre aux étudiants d'appréhender le caractère vivant du droit pénal qui est en perpétuelle évolution, et les inciter à porter un regard critique sur la matière qu'ils étudient. Il propose également aux étudiants de découvrir ces évolutions de façon différente selon qu'ils optent pour un profil « recherche » (mémoire) ou « professionnel » (stage), sans perdre de vue ce qui les rassemble.



Un réseau universitaire et professionnel solide

Les atouts

UN TREMPLIN VERS LES CONCOURS

Les enseignement du M2 Droit pénal et sciences criminelles ont été élaborés afin de correspondre au mieux aux contenus des différents **concours visant les métiers du droit privé et de la justice** (magistrat, avocat, commissaire priseur, administrateur judiciaire, métiers de la police nationale, métiers de la gendarmerie nationale, métiers de l'administration pénitentiaire, métiers de l'aide aux victimes, métiers de la protection judiciaire de la jeunesse...).

ÉVALUATION

Sur une échelle de notation couvrant les notes A+, A, B et C, cette spécialité a été évaluée « A » par l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES). Cette dernière a notamment salué la cohérence des enseignements au sein de la spécialité et l'adéquation avec les programmes des différentes concours .

6

ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET PROFESSIONNEL

Le M2 Droit pénal et sciences criminelles est adossé au Centre de recherches juridiques (CRJ, EA 1965) et au service de Médecine Légale et de Toxicologie (Centre Hospitalier Universitaire de Grenoble), rattaché à la Faculté de Médecine (Université Joseph Fourier).

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE ET INTERVENANTS PROFESSIONNELS

L. BARRET (Professeur de médecine), J.-M. BRUGUIÈRE (Professeur), C. BRUN (Magistrate), D. DECHENAUD (Professeur), D. DREYFUS (Avocat), J. FERRAND (Maître de conférences), F. GIRARD (Maître de conférences) N. GOUY-PAILLIER (Magistrate), P. MAISTRE DU CHAMBON (Professeur), C. RIBEYRE (Professeur), A.-G. ROBERT (Maître de conférences).



Conditions d'accès

PUBLIC

La formation est ouverte aux étudiants en formation initiale. Elle est accessible aux étudiants titulaires d'un M1 « Droit privé » ou les personnes justifiant d'une formation nationale ou étrangère équivalente.

SÉLECTION

Le recrutement s'effectue sur dossier et / ou entretien de sélection devant un jury. Le dossier soumis par l'étudiant doit rassembler notamment les relevés de notes des années d'études précédentes, une lettre de motivation et un CV. L'entretien dure une vingtaine de minutes. L'avis final du jury se fonde sur la qualité du cursus universitaire antérieur du candidat, la clarté et la pertinence du projet professionnel et la prestation orale lors de l'entretien de sélection.

7

CANDIDATURE

Les dossiers sont à constituer en ligne sur le site de la Faculté de Droit de Grenoble, à partir de début avril.

ORGANISATION GLOBALE DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE

- La rentrée universitaire a généralement lieu dans la troisième semaine de septembre.
- Les cours se terminent en avril.
- Les examens se déroulent en janvier et en avril pour la première session et en septembre pour la deuxième session.
- Les stages commencent à partir du mois de mai (2 mois minimum, 5 mois maximum).
- Les mémoires sont soutenus en septembre.

FICHE D'IDENTITÉ DE LA FORMATION

M2 Droit pénal et sciences criminelles

Responsable de spécialité : David DECHENAUD, Professeur de droit privé

La spécialité « Droit pénal et sciences criminelles » fait partie du Master *Droit privé* dirigé par Cédric RIBEYRE, Professeur de droit privé. Elle dispose à la fois du label « professionnel » et du label « recherche ».

Contact administratif :

Université Pierre-Mendès-France

Faculté de Droit

Scolarité du M2 Droit pénal et sciences criminelles

BP47

38040 GRENOBLE Cedex 9

Téléphone : 04 76 82 58 34

Courriel : Sandrine.Thaize@upmf-grenoble.fr

Site web de la Faculté de Droit de Grenoble : <http://www.facdroit-grenoble.org>

Master 2

Droit pénal et sciences criminelles

*La Faculté de Droit de Grenoble est une composante
de l'Université Pierre-Mendès-France.*

upmf
Grenoble
Université Pierre-Mendès-France
Sciences sociales & humaines

FACULTÉ DE
DROIT
GRENOBLE